# AESH

## CHANGER L'ÉCOLE, CHANGEONS LA SOCIÉTÉ

***La CGT Éduc'action syndique l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale. Syndicat interprofessionnel, féministe, de masse et de lutte de classe, elle porte une exigence claire : défendre les droits des personnels et construire le rapport de force nécessaire pour gagner. Depuis la réforme de la transformation de la Fonction publique, de nombreuses instances ont disparu, mais nous restons pleinement mobilisé·es sur le terrain. L'École publique est aujourd'hui à bout de souffle, tout comme l'Hôpital public, soumis depuis des années aux mêmes attaques. Nous sommes au point de rupture : il faut refuser les politiques néolibérales, rejeter le fatalisme et défendre fermement les Services publics indispensables à toutes et tous.***

La CGT Éduc'action dresse un constat **alarmant sur les conditions de travail :** suppressions de postes, classes surchargées, charge de travail en hausse, mutation difficile, pression hiérarchique et dégradation de la santé au travail. Nous dénonçons aussi une inclusion scolaire imposée sans moyens suffisants ni formation adaptée, qui met en difficulté élèves comme personnels. La **CGT Éduc'action** revendique des **effectifs réduits**, des **postes pérennes**, des **moyens humains et matériels renforcés,** une **véritable médecine du travail** et une **réduction du temps de travail sans perte de salaire.**

Concernant **les salaires**, les **retraites** et la **précarité**, nous assistons à la perte massive de pouvoir d'achat depuis **les années 2000**, au tassement des grilles salariales, et à la non-revalorisation du point d'indice. La situation est particulièrement dégradée chez les AESH, AEd, personnels administratifs ou encore contractuel·les, et les **inégalités entre femmes et hommes** perdurent. La **CGT Éduc'action** demande le **dégel du point d'indice**, une **hausse immédiate des rémunérations**, la **suppression du jour de carence,** une **grille unique de carrière,** la **titularisation des non-titulaires**, le **retour à la retraite à 60 ans** et l'**égalité salariale.**

Nous défendons le **sens du métier,** la **liberté pédagogique** et un autre **projet d'École.** Les réformes de ces dernières années fragmentent les savoirs, renforcent la place de l'évaluation et la concurrence entre établissements, entre personnels et entre élèves. Nous appelons à retrouver des collectifs de travail, à **renforcer l'Éducation prioritaire,** à **mieux prendre en compte la ruralité** et à développer une **École émancipatrice à rebours d'une École de tri social.** Nous revendiquons la liberté pédagogique, l'abrogation des réformes de tri social, davantage de temps de concertation et de formation, ainsi qu'une refonte ambitieuse de l'Éducation prioritaire.

La **CGT Éduc'action** s'oppose aux **idées réactionnaires** et à la **militarisation de l'École.** Nous dénonçons le **management toxique, l'entrée de l'armée et de l'entreprise dans l'institution scolaire,** ainsi que des **attaques contre les droits des femmes et les droits syndicaux,** corollaire de la **montée de l'extrême droite.** Notre syndicat protège et défend les élèves et les personnels, revendique l'application de l'ÉVARS, refuse l'exclusion sous toutes ses formes et porte le projet d'**une École et d'une société à rebours des logiques autoritaires et libérales.**

***#jevotecgteduc2026***

***https://www.cgteduc.fr***

## ► CONDITIONS DE TRAVAIL

Les AESH sont confronté·es à des **comportements difficiles de la part d'élèves**, vivent dans une hypervigilance constante et doivent parfois faire face à des crises sans moyens suffisants. Ils et elles souffrent aussi du dos, des épaules et développent des troubles musculo-squelettiques liés aux gestes répétés et aux postures imposées. À cela s'ajoutent des troubles du sommeil, un **stress important** et, trop souvent, des licenciements pour inaptitude.

## ► SALAIRE, PRÉCARITÉ, ÉGALITÉ

Devoir choisir entre remplir son frigo ou se chauffer en hiver : telle est la réalité de nombreux·euses AESH. La grille salariale de 2024 continue de se tasser : à dix ans d'ancienneté, la hausse n'atteint que 30 euros. Or **98%** des AESH travaillent **24 heures**, et le CDI ne les sort pas de la précarité. La réforme des retraites accentue encore cette situation : métier féminin à **94%**, il cumule carrières hachées et incomplètes, et pousse une grande majorité vers les minima sociaux. On est bien loin de l'**égalité femmes-hommes**, qui suppose une vraie revalorisation du métier.

## ► PERTE DE SENS

L'organisation du travail est souvent déstructurée : **multiplication des accompagnements**, changements d'emplois du temps et de lieux d'exercice, parfois éloignés les uns des autres. Aucun temps pour la concertation ou les échanges de pratiques. Les AESH souffrent d'un **manque de considération** : ils et elles ont le sentiment d'être de simples pions que l'on déplace, alibis de l'École inclusive. Ce travail empêché alimente l'insatisfaction et le mal-être, à rebours des valeurs qui les ont conduit·es à exercer ce métier.

## ► AESH : DES PERSONNELS INVISIBILISÉS

**Non-respect des missions** (affectation auprès d'élèves dit·es « hautement perturbateur·rices » non notifié·es), absence de formation, non-appui des professionnel·les du médico-social, difficile intégration dans les équipes de travail, injonctions professionnelles multipliées et incohérentes, alertes SST non prises en compte... autant de marques de désintérêt subies par les AESH. **Dégrader leur position sociale et professionnelle, c'est nier leur expertise (fragilisant de fait l'inclusion) et relève du mépris de classe.**

## REVENDICATIONS :

- **créer un statut de la Fonction publique de catégorie B avec grille indiciaire et évolution de carrière ;**
- **obtenir un temps complet à 24 heures d'accompagnement élève ;**
- **permettre une formation initiale d'au moins un an, puis tout au long de la carrière ;**
- **obtenir une affectation stabilisée sur deux écoles maximum ou un établissement du second degré ;**
- **mettre fin à la mutualisation excessive des accompagnements ;**
- **appliquer strictement le cadre des missions ;**
- **respecter les vœux d'affectation de niveau (primaire, collège, lycée).**

**CONTACT :**
*01 55 82 76 55*
*unsen@cgteduc.fr*
fb : *CGT-Éducaction*
insta : *@cgteducaction*
Bluesky : *@cgteduc.fr*

la cgt ÉDUC' ACTION

#jevotecgteduc2026